

4 an mil huit cent vingt deux, le ouie septembre Die  
heures du matin. Par devant nous Louis Joseph Chenu  
Maire, officier de l'Etat civil de la commune de Miran

Departement du Sar de Calais Canton de Stouen-sud  
Lors comparus Augustin Duflos age de quarante deux ans,  
et Guillaume femme age de quarante huit ans Cabaretier  
tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous  
ont déclaré qu'il y a trois heures du matin Florentine Duflos  
age de sept ans, fille du premier Déclarant en de  
Marie Rose veuve son épouse, est décédée en la  
Maison de son père, et a le second Déclarant signé  
avec nous le présent acte le père aiam dit ne savoir  
Signez après Lecture faite F. G. W. M. C.